



ma cantine

Les actus de cette nouvelle année

▣ Nouveautés sur la plateforme

Qui dit nouvelle année, dit aussi nouveautés sur ma cantine !

Vous pourrez donc :

- **Découvrir la nouvelle navigation** dans votre cantine, pour + de fluidité et d'ergonomie.

L'objectif ? Vous proposer une expérience facilitée dans l'élaboration de votre bilan.

- **Valider la totalité de vos achats en un seul clic** dans votre bilan.

Il était possible de valider vos achats champs par champs : désormais, vous pouvez valider votre pré-saisie en 1 clic !

Vous passerez également automatiquement en télédéclaration détaillée.

[Je découvre les nouveautés](#)

Lancement de la campagne de télédéclaration annuelle !

La campagne de télédéclaration annuelle a débuté le **9 janvier et s'achèvera le 31 mars**.

Cette année encore, 2 modalités restent en vigueur :

- La télédéclaration simplifiée pour toutes les cantines
- La télédéclaration des cuisines satellites par la cuisine centrale

Pour rappel, ce sont les données d'achats de l'année civile 2023 qui vous sont demandées pour la campagne en cours.

Sachez que vous avez la possibilité de modifier votre télédéclaration durant la campagne, soit jusqu'au 31 mars !

Pour vous préparer au mieux, [lisez notre article](#) et découvrez notre tuto

[Je visionne le tuto](#)

▣▣ **Et si vous deveniez beta-testeur ?**

Vous le savez : nous construisons la plateforme avec vous depuis le début.

Nous travaillons actuellement sur une nouvelle fonctionnalité anti-gaspi ainsi que sur la vitrine en ligne (ex-publication).

Pour s'assurer de répondre à vos besoins, vos retours sont essentiels !

Durée : 1 heure maximum.

Intéressé.es ? Prenez rendez-vous !

[Je prends rendez-vous](#)

Palmarès de la restauration scolaire par l'Autre Cuisine

Le tout premier palmarès de la restauration scolaire réalisé par l'Autre Cuisine est enfin sorti !

Découvrez les cantines qui se distinguent par leur engagement pour une alimentation de qualité, durable et bio.

[Je découvre le palmarès](#)

📌📌📌 Comptes gestionnaires : 3 conseils pour une passation réussie

Pour rappel, vous avez la responsabilité **d'organiser et gérer les passations de vos cantines.**

3 conseils pour faciliter la démarche :

- Créer votre compte personnel dès votre prise de poste
- Demander à la personne en charge de vous ajouter **avant son départ**
- Lui faire supprimer son compte

Il est préférable de créer votre propre compte que de récupérer celui de votre ancien.ne collègue.

Actus de la restauration collective



Cantine à 1 € : aide à la tarification sociale

L'État soutient les communes qui mettent en place une tarification sociale pour leur cantine : 3€ reversés pour 1€ facturé ou moins par repas.

Depuis le 1er janvier 2024, les communes ayant inscrit leurs cantines sur la plateforme *ma cantine* bénéficient d'une bonification de 1€

supplémentaire.

Communes, [créez votre compte](#) pour inscrire vos cantines !

En savoir plus

Nos webinaires à venir

NOS WEBINAIRES EN FEVRIER

Jeudi 8	Jeudi 22	Loi EGAlim et TD 2024 14h
-------------------	--------------------	-------------------------------------

Connaître les actualités réglementaires et se préparer pour la télédéclaration 2024

Mardi 20	Atelier "suivi des achats" 14h
--------------------	--

S'approprier l'outil de suivi en ligne

Je m'inscris

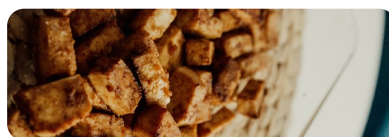
Vos recettes végétariennes



Panna cotta végétale

Un délicieux dessert à agrémenter avec des fruits de saison et des oléagineux !

Toutes les fiches recettes d'**Assiettes Végétales** sont disponibles [ici](#).



Tofu aux petits pois massalé

Et si on tentait le tofu version massalé ?

Merci aux **lycées de la Réunion** pour l'élaboration de cette recette ! (Fiche technique disponible en [p. 36](#))

Toutes leurs recettes [ici](#).

Les derniers chiffres

Le saviez-vous ?

Vous pouvez désormais retrouver les cantines de la plateforme qui jouent la transparence sur leurs données et **des informations agrégées** dans l'onglet "Toutes les cantines".

Toutes les cantines enregistrées sur la plateforme sont en open data sur data.gouv.fr !

Le registre national des cantines et les résultats des campagnes de [télédéclaration](#) sont également progressivement et régulièrement mis à jour.

Près de 1000 bilans prêts à être déclarés !

C'est le nombre de cantines ayant rempli le bilan sur ma cantine pour 2023.

Le bilan comprend les approvisionnements mais également tous les autres volets EGAlim.

Concernant la campagne en cours, **+ de 600 télédéclarations ont été réalisées à ce jour.**

Pour rappel, elle est obligatoire.

Vous pouvez également alimenter votre bilan tout au long de l'année.

[Je fais mon bilan](#)

Presque 18 000 cantines publiées sur la plateforme : Rejoignez-les !

Publier son bilan, c'est répondre aux objectifs d'EGAlim en matière d'information aux convives.

Chaque cantine publiée est utile aux autres et permet une meilleure information à tous et toutes 😊 !

Votre établissement n'est pas sur notre plateforme ? Publiez-le !

Rendez-vous dans votre tableau de bord, rubrique "ma vitrine".

[Je partage ma démarche](#)

Merci de nous avoir lu.e.s et à très bientôt !

L'équipe ma Cantine

Vous avez des remarques, des suggestions de rubriques, des interrogations et voulez en discuter ? Contactez-nous à support-egalim@beta.gouv.fr

Ma cantine
support-egalim@beta.gouv.fr
<https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/>
Une mission de la DGAL et de la DINUM



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur beta.gouv.fr

[Se désinscrire](#)

© 2020 beta.gouv.fr